

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CPE Les Poussins Ltée		Date d'inspection Le 28 juillet 2026
Nom de l'établissement CPE Les Poussins		Numéro de permis 2019650
Adresse 523 rue Principale Clair NB E7A 2G8		Numéro de téléphone (506) 253-9075
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 43	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - Vérification d'un nouveau dossier et mise à jour de l'information concernant les membres du personnel. - Désignation : La majorité des éducatrices concernées ont déjà complété les 10 heures de développement professionnel. Pour les autres, ces 10 heures doivent être complétées avant la date d'expiration de leur permis. - L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu. - La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. L'aire destinée aux enfants en bas âge et aux enfants d'âge préscolaire est entièrement clôturée par une barrière d'au moins 1,22 m de hauteur, munie d'un accès sécurisé. L'espace réservé aux enfants en bas âge est séparé afin d'assurer leur sécurité. - Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants présents. Selon l'administratrice, l'équipement fixe est installé conformément aux instructions du fabricant et entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée. Observation de l'accueil de 2 enfants d'âge préscolaire, du lavage des mains et de la collation fournie par la garderie (pommes). Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 28 juillet 2026
Date

original signé par
Nathalie Ward

Le 28 juillet 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"